



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

logiciels

Question au Gouvernement n° 1771

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Cohen.

M. Pierre Cohen. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

Le passage à l'an 2000, qui aura lieu dans dix jours seulement, a fait couler beaucoup d'encre. Tout a été écrit ou dit sur cette échéance. Un fait est certain, il a constitué un argument commercial majeur.

Un autre aspect est cependant incontournable au regard de la place qu'occupe la technologie dans notre environnement quotidien. Nous savons que l'informatique peut être un élément perturbateur au seuil de ce siècle nouveau. Ce phénomène est connu depuis longtemps et de nombreuses campagnes de sensibilisation ont été menées, en particulier par votre ministère. Tout le monde n'a cependant pas réagi de la même manière. Il est vrai que les conséquences ne sont pas toutes de la même ampleur, selon les fonctions à remplir, que ce soient les avions, les hôpitaux, les ascenseurs ou même les ordinateurs domestiques.

Des démarches systématiques ont été entreprises dans les administrations, dans de nombreuses entreprises et même dans bon nombre de foyers, mais, paradoxalement, les inquiétudes persistent.

Je tiens à remercier les salariés qui, en ce soir de fête, seront d'astreinte pour faire face à ces risques. A quelques jours de cette étape fatidique, peut-être plus symbolique que dans les faits, pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, où nous en sommes et quelles sont les garanties pour que notre pays rentre dans le prochain millénaire accompagné de nos nouvelles technologies et pas malgré elles ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Monsieur le député, vous évoquez le bogue de l'an 2000. Le problème est simple. Certains systèmes informatiques, quelque compliqués qu'ils soient, hésiteront le 31 décembre, s'ils sont anciens, entre passer à l'an 2000 et revenir à l'année 1900.

Il est clair que, sans une préparation très soignée, cela aurait pu avoir des conséquences dramatiques sur nos services publics, nos entreprises, nos hôpitaux, notre sécurité et notre vie quotidienne.

Cela fait quelques années que la France s'est mobilisée pour passer ce cap: 50 000 informaticiens ont travaillé pendant deux ans pour préparer cette échéance. Près de 100 milliards de francs ont été dépensés pour renouveler ou réparer les équipements. Le résultat, c'est que, d'après un organisme international, Global 2000, la France fait partie des six pays les mieux préparés au passage à l'an 2000.

Cela étant, il reste des vérifications à faire. Il y a peut-être encore des petites entreprises qui n'ont pas pris les précautions nécessaires. Je leur donne le numéro de téléphone qu'elle peuvent appeler pour obtenir toutes les informations nécessaires (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants): c'est le: 0 801 31 2000, 31 comme 31 décembre, 2000 comme année 2000.

M. Jean Ueberschlag. C'est l'Assemblée nationale ou le Minitel, ici ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. C'est un service public ouvert à toutes les entreprises.

Pour terminer, monsieur le député, je voudrais rendre hommage aux 500 000 vigies du bogue, qui vont travailler tout le week-end pour que leurs concitoyens puissent célébrer paisiblement les fêtes de fin d'année. Je rends hommage aux services publics, à EDF, à France Télécom, à la SNCF, aux hôpitaux (Applaudissements sur

divers bancs), aux services de sécurité, à La Poste et à bien d'autres, qui resteront vigilants pendant que la plupart de nos concitoyens fêteront le passage au nouveau millénaire. Ces 500 000 vigies du bogue méritent un hommage de votre part, et je vous demande de les saluer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cohen](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1771

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 1999, page 11243

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 décembre 1999